

## **Demandes d'octroi de permis concernant la durée du travail**

---

### **Permis de travail de nuit et du dimanche (Art. 17 et 19 LTr)**

- 04-4294 / 109032  
Navelle SA, succursale de Lausanne, 1007 Lausanne  
Chauffeurs  
besoins spéciaux de consommation  
16 A  
09.05.2004–09.05.2007 (Renouvellement)

### **Permis de travail de nuit (sans alternance) (Art. 17 LTr)**

- 04-4297 / 109031  
Navelle SA, 1227 Carouge GE  
Chauffeurs  
besoins spéciaux de consommation  
20 A  
09.05.2004–09.05.2007 (Renouvellement/modification)

### **Permis de travail de nuit (Art. 17 LTr)**

- 04-4299 / 109031  
Navelle SA, 1227 Carouge GE  
Dynapresse – Services généraux  
besoins spéciaux de consommation  
6 A  
09.05.2004–09.05.2007 (Renouvellement/modification)
- 04-4300 / 101654  
SAK Auto Kabel AG, 2950 Courgenay  
Usinage, étampage, montage  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques  
42 A  
09.05.2004–09.05.2007 (Renouvellement/modification)

(A = adultes, J = jeunes gens)

### *Voies de droit*

Toute personne touchée dans ses droits ou ses obligations par l'octroi d'un permis concernant la durée du travail et ayant qualité pour recourir contre une telle décision peut, dans les dix jours à compter de la présente publication, consulter le dossier, sur rendez-vous, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie, Direction du travail, Conditions de travail, Effingerstrasse 31, 3003 Berne, (téléphone 031 322 29 48).

## Permis concernant la durée du travail octroyés

---

### Permis de travail en continu (Art. 24 LTr, art. 36–38 OLT1)

- 04-4120 / 100503  
Saint-Gobain Isover SA, 1522 Lucens  
Composition, four, ligne TEL, service des expéditions et de fabrication des coquilles, préparation des résines  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques  
44 A  
13.04.2004–13.04.2007 (Renouvellement/modification)
- 04-4141 / 101941  
Ciments Vigier SA, 2603 Péry  
centrale de commande  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques et économiques  
5 A  
21.03.2004–21.03.2007 (Renouvellement/modification)
- 04-4142 / 101941  
Ciments Vigier SA, 2603 Péry  
installation de cuisson, mouture du cru, mouture du charbon et du ciment, service du pont-roulant  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques et économiques  
4 A  
21.03.2004–21.03.2007 (Renouvellement/modification)

(A = adultes, J = jeunes gens)

### *Voies de droit*

Conformément à l'art. 55 LTr et aux art. 44 ss LPA ces décisions peuvent être attaquées devant la commission de recours du Département fédéral de l'économie, 3202 Frauenkappelen, par recours administratif, dans les 30 jours à compter de la présente publication. Le mémoire de recours doit être présenté en deux exemplaires, il indiquera les conclusions, les motifs et les moyens de preuve et porter la signature du recourant ou de son mandataire.

Toute personne ayant qualité pour recourir peut consulter sur rendez-vous pendant la durée du délai de recours, les permis et leur justificatif, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie, Direction du travail, Conditions de travail, Effingerstrasse 31, 3003 Berne, (téléphone 031 322 29 48).

27 avril 2004

Secrétariat d'Etat à l'économie:  
Direction du travail